



Les communes ne manquent pas d'idées, la preuve par sept

Les Trophées des collectivités d'Alsace ont été décernés ce mercredi au complexe culturel des Tanzmatten à Sélestat. Sept projets ont été distingués, témoignant de la capacité des communes à répondre aux défis du moment, notamment sanitaire, et à créer du lien.

La cérémonie des Trophées des collectivités a été menée par Lionel Augier accompagné des journalistes des DNA, Franck Buchy, et de L'Alsace, Emmanuel Delahaye.

Laurent Couronne, directeur général des deux journaux, a, rapidement souligné que « la presse quotidienne est en contact direct avec les Alsaciens » et notamment les maires, au quotidien, ce qui justifie ces Trophées qui en étaient à leur cinquième édition.

Les différents partenaires qui sont montés sur scène ont chacun souligné l'engagement des communes et des intercommunalités, pour répondre aux défis du moment, sociaux, sanitaires, environnementaux. Catherine Gouttefarde, de la Banque des Territoires a ainsi souligné le nécessaire accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle remettait le trophée de l'aménagement et de l'urbanisme à Pascale Schmidiger, maire de Saint-Louis, pour le parc des Carrières, à cheval sur la frontière.

Thierry Klotz, directeur général de l'entreprise Trabet, a remis le trophée « Développement durable et qualité de vie » à Gérard Nicastro, maire d'Obersteinbach. Dans ce cas, c'est un projet lié à la télémédecine – une mallette connectée – qui est récompensé. L'enjeu : permettre un accès aux soins dans une toute petite commune. Obersteinbach est le petit poucet des collectivités récompensées hier soir.

À Hoenheim le Trophée « Jeunesse »

Didier Pauly, directeur de Linkt, opérateur dans les nouvelles technologies, a remis le trophée « Culture, sports et loisirs » à Wissembourg pour le dispositif Micro-folie. La maire Sandra Fischer-Junk, enthousiaste et très touchée, a dit l'atout de ce projet numérique : un accès plus large à la culture, aux nouvelles technologies... et une incitation à pousser la porte de la NEF, le relais culturel de Wissembourg.

Le trophée « Patrimoine et préservation » a été remis à la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin par Claudine Lotz et Guillaume Hauptmann, représentants des deux Chambres des notaires d'Alsace.

Il est allé dans les mains de Cyrille Ast, président, et de François Tacquard, qui porte depuis le début le projet d'Écomusée du site textile de Wesserling qui ouvrira en juin 2023.

Avant de remettre le prix « Solidarité et citoyenneté », Frédéric Vézard, rédacteur en chef de L'Alsace et des DNA a souligné « le lien très fort que la presse régionale entretient avec les territoires et qui est vital pour la construction de la citoyenneté ». Tout comme est important le partage des bonnes initiatives. Ce trophée est allé à la M2A, Mulhouse Alsace Agglomération, pour son Vacci'bus, vaccinodrome mobile pour les seniors qui a sillonné les villages à distance des centres de vaccination fixes. Pierre Salze, maire de Feldkirch et conseiller communautaire l'a rappelé : « On s'est rendu compte très vite que certains de nos aînés n'iraient pas dans un centre de vaccination. Il fallait réagir. Le vacci'bus a fait école. »

Hoenheim a décroché le Trophée « Jeunesse ». Il faut dire que la commune se distingue par une initiative originale, l'école hors les murs. Et le Coup de cœur de la région Grand Est, dernier trophée décerné, est allé à la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg pour la mise en place d'un système de covoiturage, Covoit'Ici. Autant dire que l'on a compris ce mercredi que les communes pouvaient avoir réponse à tous les problèmes du quotidien...

❑ « Aménagement et urbanisme ». LAURÉAT : Saint-Louis (aménagement d'un parc urbain naturel dans le cadre d'une coopération franco-suisse). NOMINÉS : Blotzheim (mise en accessibilité du foyer Saint-Léger), Huningue (création d'un parc public transfrontalier).

❑ « Développement durable et qualité de vie ». LAURÉAT : Obersteinbach (déploiement de la télémédecine). NOMINÉS : communauté de communes de la vallée de Kaysersberg (lignes de covoiturage Covoit'ici), Sivom de la région de Mulhouse (construction d'une unité de méthanisation).

❑ « Culture, sports et loisirs ». LAURÉAT : Wissembourg (lancement de la Micro-Folie). NOMINÉ : Saint-Louis (Festival Conç'Air).

❑ « Patrimoine et préservation ». LAURÉAT : communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin (création de l'Écomusée du site textile de Wesserling). NOMINÉS : Schirrhein (promotion de la langue et de la culture alsacienne), Hundsbach (restauration de la chapelle Sainte-Odile).

❑ « Solidarité et citoyenneté ». LAURÉAT : Mulhouse Alsace agglomération (Vacci'bus). NOMINÉS : Herrlisheim (l'école du digital), communauté de communes de Hanau-La Petite-Pierre (Maison de la famille).

❑ « Jeunesse ». LAURÉAT : Hoenheim (l'école hors les murs). NOMINÉS : Haguenau (concours « Les jeunes du monde entier »), Mundolsheim (Du street-art pour embellir la commune).



<https://cdn-s-www.dna.fr/images/BD592085-E345-404C-BCBC-0A0434973297/FB1200/photo-1638391221.jpg>

■